



Compte-rendu de la rencontre entre les services AECT des Conseils départementaux de la Région Nouvelle-Aquitaine

organisée par SO Coopération

Jeudi 30 mars 2017 10h-16h30

Conseil Département de La Charente, 44 rue de l' Arsenal, 16 000 Angoulême

Présents:

- Valérie COUSTILLAS (Dordogne): Adjointe au chef de service Affaires Européennes et de la Coopération décentralisée
- Sylvain POTHIER-LEROUX (Charente-Maritime): Chef du Service Développement international
- Jacques AUMASSON (Vienne): Directeur de la Coopération Internationale
- Maryse VALLET (Charente) : Directrice de l'économie, de l'environnement et de la culture
- Eric MATHE (Creuse) : Directeur de l'action territoriale- pôle développement
- Simon LETONTURIER : Conseiller Relations Internationales de l'Assemblée des départements de France (ADF)
- Yannick LECHEVALLIER : Agence du Monde Commun
- Marion LERICHE : Chargée de mission à SO Coopération

Présents par téléconférence pour le webinaire :

- Valérie ELOIRE (Pyrénées Atlantiques) : Directrice du développement territorial
- Julien Latour (Pyrénées Atlantiques) : Chargé de la coopération transfrontalière
- Gaël CLABECQ : Chargé de mission à SO Coopération
- Valérie DUMONTET (Aude) : Vice Présidente démocratie, participation citoyenne, jeunesse et international

Excusés:

- Maryse DUSSELIER (Gironde) : Directrice de la Mission Coopération Relations internationales Citoyenneté européenne
- Philippe COURTESSEYRE (Les Landes) : Directeur adjoint direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
- Sébastien NANY (Haute-Vienne) : Auditeur interne en contrôle de gestion
- Sylvaine FOIX (Corrèze) : Direction Générale - Cellule Prospective-Veille-Europe
Conseil Départemental de la Corrèze

Rappel succinct de l'ordre du jour :

- Accueil et mots d'introduction (A)
- Webinaire- « Problématiser l'impact local de l'AECT pour interpeller les élus sur l'AECT » (B)
- Atelier : problématiques actuelles et impact de l'AECT dans les départements de Nouvelle-Aquitaine, construction d'une grille pour mesurer l'impact sur son territoire (C)
- SO Coopération et sa stratégie envers les CT (D)

A : Accueil et mots d'introduction

Le 20 septembre 2016 une première rencontre des services en charge des relations internationales des départements de Nouvelle-Aquitaine a été organisée à Pessac à l'initiative de Cap Coopération Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA) de l'ex-Aquitaine et RESODI, RRMA de l'ex-Poitou-Charentes. Depuis 2017, ces deux réseaux se sont rapprochés en un seul RRMA : SO Coopération. Ce RRMA rayonne à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et continue à jouer un rôle d'interface, en proposant des espaces de rencontre en vue de favoriser des synergies et dynamiques communes pour les acteurs de la solidarité et de la coopération internationale en région. Lors de la rencontre de septembre, les participants avaient souhaité poursuivre cette dynamique collaborative inter-départementale et se retrouver autour de la question de la sensibilisation des élus à l'AECT, qui est l'objet de cette deuxième rencontre.

B : Problématiser l'impact local de l'AECT pour interpeller les élus sur l'AECT

➤ *Voir la présentation en pièce-jointe du présent compte-rendu*

Webinaire ouvert aux collectivités territoriales membres de SO Coopération et animé par Yannick LECHEVALLIER de l'Agence du Monde Commun, agence basée en Nouvelle-Aquitaine et spécialisée dans l'action internationale des collectivités territoriales qui mène une étude sur les questions de la mesure de l'impact de l'AECT sur les territoires.

L'enjeu de l'internationalisation des territoires

Il est important de raisonner en internationalisation des territoires. Yannick LECHEVALLIER la schématise autour de trois axes (élus/services, état/institution internationale, population). Depuis plus d'un siècle, les territoires appartiennent à des communautés supra-nationales, notamment avec la construction de l'Europe. Nous assistons à l'émergence de l'acteur local sur la scène internationale avec la COP 21 et le passage des Objectifs du Millénaire pour le Développement aux Objectifs du Développement Durable qui donne un rôle central aux gouvernements locaux.

Depuis la loi Canfin de 2014, l'État reconnaît une Action Extérieure des Collectivités Territoriales (AECT) diversifiée, qui ne se cantonne plus à la coopération décentralisée et donne davantage de place à la coopération économique. Un point qui pourrait émerger est la « vente » par les collectivités de leur expertise territoriale à l'international notamment dans le domaine du social (logement social, adoption...). Depuis la loi NOTRE, les départements n'ont plus la compétence économique et ont donc changé de posture. Ils n'apportent plus une aide directe aux acteurs économiques de leur territoire à travers des subventions mais certains continuent à l'international, par l'accompagnement dans leur internationalisation. Ce contexte peut donc être favorable pour le développement de l'AECT.

Pourquoi problématiser ?

Plutôt que de chercher à mesurer l'impact « en retour », à posteriori, de l'AECT sur le territoire, il est proposé d'utiliser la méthodologie de projet en partant de l'existant par un diagnostic territorial. Ce diagnostic permettra de cartographier les dynamiques, de repérer les manques au sein même des territoires et de construire ensuite un itinéraire avec l' élu avec une stratégie d'internationalisation pour mieux répondre aux besoins des populations.

En prenant conscience de l'aspect international de son territoire avec des données chiffrées, en reconnectant l'AECT au territoire et en sortant du seul postulat de

coopération Nord/Sud dans une logique d'aide, les élus, passionnés de leur territoire, seront davantage sensibles à l'AECT. La question des difficultés budgétaires n'est pas, selon Yannick LECHEVALLIER, la contrainte principale pour l'AECT. En effet, il s'agit de priorité politique, l'AECT pouvant se transformer en marqueur politique.

Quels outils pour mesurer ?

Le MAEDI cherche à mesurer l'AECT à travers des outils tels que le nombre d'accords ou l'Aide Publique au Développement (APD), recensés dans l'Atlas français de la Coopération Décentralisée. La DAECT promeut la diplomatie démultipliée dans un souci de cohérence et insiste sur le fait que l'AECT doit se faire dans le respect des engagements extérieurs de la France. Il est donc important d'être vigilant aux accords bilatéraux pour qu'ils ne viennent pas bloquer l'AECT. Un délégué à la coopération décentralisée a d'ailleurs été nommé dans chaque ambassade. Mais le choix des thématiques et territoires de coopération doit aussi et surtout se faire par rapport à l'analyse du territoire local et non des opportunités proposées par l'État.

Yannick LECHEVALLIER propose de mettre en place des outils locaux afin de mesurer l'internationalisation du territoire, en prenant en compte de nombreux paramètres grâce à une grille commune aux départements qui pourra servir d'outils d'interpellation chiffrée et comparée pour les élus. En effet, bien que les collectivités territoriales communiquent très peu sur leurs actions internationales, l'internationalisation est transversale. Elle touche autant l'activité économique, culturelle, l'éducation, que le social, notamment avec l'adoption ou l'accueil des migrants. Les questions humanitaires internationales arrivent directement sur le territoire avec l'accueil des réfugiés qui relève des questions sociales et donc des compétences départementales.

<p>Éléments de synthèses : Les données récoltées sur l'internationalisation du territoire serviront d'outils d'interpellation auprès des élus pour leur démontrer l'aspect international de leur territoire qui pourra se transformer en marqueur politique et mener à élaboration d'une véritable stratégie d'internationalisation. Le discours porté sur l'institution pourra alors évoluer avec davantage de communication sur le rayonnement internationale de la collectivité, notamment par l'exportation de son expertise.</p>
--

Témoignage du département de l'Aude

Valérie DUMONTET, vice Présidente du département de l'Aude pour la démocratie, la participation citoyenne, la jeunesse et l'international, rejoint la rencontre par téléconférence afin de témoigner de l'action internationale de son département. La coopération du département de l'Aude avec l'Argentine et les nombreux effets positifs de sa coopération avec San Juan dans le domaine viticole ont été soulignés lors des deuxièmes Auditions du Comité économique de la Commission nationale de la coopération décentralisée du 6 décembre 2016 au MAEDI. En effet, cette coopération a permis d'accroître sensiblement les volumes d'échanges commerciaux et de mieux les maîtriser, dans une approche gagnant-gagnant. Cela a abouti à des résultats concrets générateurs de création d'emplois en France, d'attractivité du territoire et d'export pour les entreprises.

Pour Valérie DUMONTET, l'action internationale est une façon de monter en compétence et il est nécessaire de changer de posture, on ne porte pas le « Sud ». Nous avons aujourd'hui des défis communs comme celui du changement climatique et du développement durable dans lequel l'action de proximité est fondamentale. Face à la

réticence à communiquer sur l'action internationale, elle parie sur la mise en évidence d'actions concrètes pour convaincre. Les jeunes partis en mobilité représentent de véritables ambassadeurs et s'engagent davantage dans la vie collective sur leur territoire à leur retour. La mobilisation de la diaspora est également un relais d'opinion positif pour la coopération internationale. Il ne faut pas hésiter à les faire témoigner.

Il est important de partir des besoins et des savoirs-faire locaux comme cela l'a été pour le tourisme durable dans la coopération avec le Liban. Elle donne également l'exemple des échanges sur la question des archives dans sa coopération avec le Burkina Faso qui est devenu un outils d'éducation populaire, une source d'animation de proximité et d'échanges entre élus.

Nous sommes passés d'une vision politique à une vision plus technique des relations internationales. Au delà des élus, il est également important de sensibiliser les agents en interne aux questions internationales en leur donnant l'opportunité de participer à des conférences, séminaires et/ou missions à l'international. Les missions des élus permettent de faire rentrer en adéquation les compétences professionnelles des techniciens et des élus et de décliner techniquement une feuille de route politique.

C/ Problématiques actuelles et impact de l'AECT dans les départements de Nouvelle-Aquitaine, construction d'une grille pour mesurer l'impact sur son territoire

L'objet de l'atelier est de construire une grille commune d'indicateurs pour mesurer l'internationalisation du territoire comme outils d'interpellation pour les élus. La stratégie vise à démontrer à l' élu que l'international est un espace « normal » : en passant d'une politique d'impact à posteriori à une approche dans laquelle nous faisons le constat que l'international est omniprésent sur le territoire, il devient un atout.

Il s'agit de poser la mesure pour calculer les écarts grâce à des indicateurs. Jusqu'à aujourd'hui, le seul moyen de comparaison était le budget alloué à l'AECT. Cependant, divers paramètres peuvent servir d'indicateurs pour mesurer internationalisation du territoire. Suite aux échanges, voici les éléments qui pourraient servir d'indicateurs :

Typologie de population

-Étrangers et nationalités par département (population immigrée, réfugiés, étudiants étrangers, expatriés): origine et proportion

Coopération internationale

-Montant de l'APD des villes et CD (source DAECT) + APD / habitant
-Nombre d'accords de coopération décentralisée

Le social

-Mesurer l'habitude à travailler avec les étrangers à travers les langues parlées (services sociaux du département avec les retraités, personnes d'origines immigrées, accueil des réfugiés...) : indicateur : nombre d'interprète sur le territoire, organisme de FLE

L'éducation/ la jeunesse

- Apprentissage des langues étrangères (lien avec le collège) : quelle langues sont enseignées ? Nombre de centres linguistiques

- Formation : filières internationales
- Nombre d'étudiants qui partent en mobilité Erasmus ou autre (représentent des ambassadeurs pour la promotion du territoire)
- Nombre de jeunes qui bénéficient de dispositifs d'appui à la mobilité
- Nombre de services civiques internationaux (programme réciprocité)

La culture

Les événements artistiques et la culture sont des leviers d'inclusion sociale et de vivre ensemble. reprendre les événements culturels (origine des compagnies...) : quelles zones géographiques sont représentées ?

- Les festivals internationaux sur le territoire (ex : festival de la BD d'Angoulême)
- Les événements gastronomiques et « cuisine du monde » (ex : fête des 3 ports de La Rochelle)

Le monde économique

- Le commerce extérieur : le nombre de salariés qui dépendent des filières à l'export
- Le réseau des expatriés (lien investisseur, export...)
- Tourisme : salons internationaux, nombre de touriste/ an
- Participation à des forums/salons internationaux

La vie associative

- Le dynamisme associatif :

Indicateurs :

- Nombre de création d'Association de Solidarité Internationale créées en 2016 (ou une autre période comme 1^{er} trim 2017)
 - Nb de création d'ASI / Nn création Asso 1901
 - Nb de création d'ASI / 10 000 hab
- L'implication dans des campagnes citoyennes comme le Festival des Solidarités

Il est proposé de choisir des indicateurs communs aux départements qui le souhaitent. Les départements intéressés par cette démarche peuvent dans un premier temps repérer les indicateurs facilement mobilisables et disponibles. La mobilisation d'indicateurs moins accessibles pourra demander un travail plus poussé demandant de faire appel à des travaux d'étudiants.

SO Coopération, pour sa mission d'identification, dispose d'une base de données des acteurs de la solidarité et de la coopération internationale en Nouvelle-Aquitaine qu'il met à jour constamment. Des données sur les acteurs actifs à l'international sur le territoire, notamment les Associations de solidarité internationale peuvent être mises à disposition. SO Coopération, en tant qu'interface, propose d'animer ce travail de choix et de mutualisation d'indicateurs entre les différents départements afin de poursuivre la dynamique et de répondre à sa mission de promotion de l'action internationale des territoires.

Éléments de synthèse : Il est proposé aux départements d'identifier les indicateurs de l'internationalisation de leur territoire. SO Coopération peut venir en appui sur la récolte d'un certain nombre de données comme le nombre d'ASI et pourra animer l'échange et la mise en commun d'indicateurs entre CD.

D/ SO Coopération et sa stratégie envers les CT

Dans un souci de continuité des stratégies déployées par les deux anciens RRMA et de dynamisation/innovation, SO Coopération construit aujourd'hui sa stratégie à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine notamment sur le dossier « Collectivités Territoriales ». Cette typologie d'acteur se situant au cœur du caractère multi-acteurs et étant aujourd'hui encore relativement peu représenté au sein du réseau, elle est une priorité pour SO Coopération. Afin de construire cette stratégie en concertation avec les acteurs du territoire, Marion LERICHE présente l'avancement de construction de cette stratégie afin que les participants puissent y contribuer.

Cette stratégie se décline en différents points :

- **Avoir une meilleure connaissance des dynamiques AECT en Nouvelle-Aquitaine**

Ce premier axe est un véritable outils d'animation et reprend la même logique que celle proposée lors de la journée à savoir qu'il est nécessaire de connaître son territoire pour avancer vers un objectif commun.

- **Développer le caractère multi-acteurs du RRMA avec davantage de CT membres**

L'adhésion des Conseils départementaux à SO Coopération s'élève à 1000euros. A ce jour, les conseils départementaux des Pyrénées Atlantiques et de la Gironde sont adhérents. L'adhésion permet de soutenir et d'appuyer la dynamique du réseau.

- **Favoriser les dynamiques d'échanges**

Les rencontres peuvent être thématiques, par typologie d'acteur ou par échelon territoriale. La rencontre de ce jour rentre dans ce cadre et participe à l'inter-connaissance des acteurs. Elle vise à une meilleure cohérence territoriale et favorise la mutualisation. Des initiatives dans ce sens émergent sur le territoire comme Horizon International, association ouverte aux CT de Nouvelle-Aquitaine qui partagent une ambition commune à l'international et souhaitent renforcer leur attractivité territoriale et valoriser leurs filières économiques stratégiques.

- **Proposer une offre de service adaptée aux CT**

Le RRMA propose un accompagnement aux différentes typologies d'acteurs. Pour les CT, cela peut se décliner par un accompagnement dans la structuration de l'AECT, une réflexion pour la mise en place d'une nouvelle coopération, l'appui à la mise en place d'un dispositif d'appui aux acteurs (type appel à projets), une réponse à un besoin ponctuel comme l'accueil d'une délégation. L'offre de service proposée est vaste, dépend de la demande de la CT et s'analyse au cas par cas.

- **La promotion de l'AECT : le RRMA comme interface et relais d'informations**

A travers ses outils de communication, SO Coopération peut relayer les actualités de l'AECT et les dispositifs d'appui aux acteurs. Les CT peuvent également s'informer des actualités de la solidarité et de la coopération internationale grâce à un focus régional.

- **S'associer aux dynamiques supra-régionales et européennes**

Les participants soulignent l'importance de se coordonner avec les réseaux tels que CUF ou l'AFCCRE. En effet, les CT ont des difficultés à adhérer à tous ces réseaux et ont besoin d'une meilleure lisibilité sur les missions de chacun d'eux. La plus-value de SO Coopération est l'ancrage régional et la dimension multi-acteur tout en étant articulé avec les autres RRMA et les réseaux nationaux et européens, comme le montre la participation de l'ADF à la rencontre de ce jour.

Éléments de synthèse : SO Coopération est ouvert à toute contribution dans la construction de sa stratégie envers les CT et souhaite que les CT soient une typologie d'acteur active et représentée au sein du réseau dans un souci d'animation d'un réseau multi-acteurs, de promotion de l'action internationale et d'ouverture au monde des citoyens.

Contact :

Marion LERICHE- Chargée de mission

SO Coopération

Réseau régional multi-acteurs en Nouvelle-Aquitaine - site de Poitiers

m.leriche@socooperation.org / 05.16.39.10.34